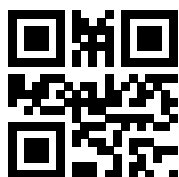


MAISON D'HABITATION à MALEMORT DU COMTAT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 13 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 octobre 2022 sous réserves d'incidents

Adjugé à 230 000 €

Surenchère possible jusqu'au 02/12/2022

Type de bien : Maison d'habitation

Mise à prix : 64 000 €

Localisation : Malemort du Comtat

Surface : 98.80 m²

Date d'adjudication : 22/11/2022 à 10h30

Avocat poursuivant : [Me Lionel FOUQUET](#)

**243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS**



04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

A **MALEMORT DU COMTAT** (84570), 251 rue des Ferrailles,

Une maison d'habitation de 98,8 m² élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec garage de 29,8 m² figurant au cadastre **section D n° 1681** lieudit Bd Félix Gras d'une contenance de 5a03ca.

Mise à prix : 64.000,00 € (soixante-quatre mille euros)



VISITE : LE 17 NOVEMBRE 2022 DE 10H00 A 11H00 SUR PLACE, effectuée par Maître Pierre TREMOULET commissaire de justice à Carpentras (Tél. : 04 90 63 12 08).

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 22 NOVEMBRE 2022 à 10H30 au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : une maison de 98,80 m² élevée d'un étage sur rez-de-chaussée :

Au rez-de-chaussée : séjour, cuisine, wc, garage de 29,8 m²

Au premier étage : 3 chambres, salle de bains, wc.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras,



Ecrit par Echo du Mardi le 10 octobre 2022

muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : le bien est occupé par les propriétaires.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- [Maître Lionel FOUQUET](#), Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**

- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 22/9.

- Après d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,

Le 06 octobre 2022

Lionel FOUQUET

3954691

Publié le 10/10/2022

[Avis simplifié](#)

[Cahier des conditions de vente](#)

[Procès-verbal descriptif](#)